



Groupe  
Mammalogique et  
Herpétologique du  
Limousin

## Bilan des actions réalisées dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*

2012



Bilan du PRA Loutre d'Europe • Limousin

2012



Plan animé grâce au financement de la DREAL Limousin

**G.M.H.L.**

Association d'Intérêt Général, conforme à la loi de 1901, agréée au titre d'association de protection de l'environnement, en application de l'article L.252.1 du code rural - Siret : 42463710600016 - **Siège administratif** : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES – **Téléphone** : 05 55 32 43 73 – **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

Couverture : Loutre d'Europe *Lutra lutra* © Stéphane RAIMOND

Rédaction : Gaëlle CAUBLOT

**G.M.H.L.**

Association d'Intérêt Général, conforme à la loi de 1901, agréée au titre d'association de protection de l'environnement, en application de l'article L.252.1 du code rural -  
Siret : 42463710600016 - **Siège administratif** : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES – **Téléphone** : 05 55 32 43 73 – **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

## SOMMAIRE

Introduction.....	2
I. Actions réalisées dans le cadre du PRA Loutre d'Europe Limousin en 2012 .....	3
A. Etudier .....	3
B. Protéger.....	3
C. Communiquer.....	4
II. Perspectives.....	5

## INTRODUCTION

De 1989 à 2004, la Loutre a effectué un retour très important en Limousin. Son aire de répartition régionale potentielle est passée de 55% à 95% du réseau hydrographique en 15 ans. En 2013, il semble que la Loutre soit encore absente ou peu abondante dans quelques zones réduites (secteur de l'Isop, vallée de Planchetorte et sud-ouest corrézien).

Le retour de l'espèce ne s'est pas fait de manière homogène selon les secteurs, avancées remarquables pour certains, ou au contraire retour très lent pour d'autres. Les freins à cette expansion sont variés. Perturbations du régime naturel des cours d'eau (barrages, masses d'eau fortement modifiées, irrigation, fluctuation non naturelle des débits en aval des barrages), dégradations des peuplements piscicoles sont autant de causes ayant leur responsabilité pour expliquer l'absence ou l'apparente rareté de la Loutre. De même, les zones de concentrations de vergers intensifs et de cultures de maïs sont fortement suspectées d'agir négativement sur la qualité d'accueil des cours d'eau. Les nombreux traitements chimiques dans ces cultures seraient responsables. Ainsi, le secteur où la Loutre a le moins progressé, correspond au sud-ouest corrézien où se concentrent les principaux vergers intensifs et cultures maraîchères du Limousin. Par ailleurs, les épandages phytosanitaires, les concentrations de ces polluants dans le cours d'eau, dans les proies des loutres et dans leurs tissus devraient être mesurés et recherchés sur ces secteurs.

Enfin, la mortalité routière chez la Loutre demeure un problème, notamment pour les populations en expansion et encore fragiles. Certaines régions comme la Bretagne se sont déjà attachées à étudier le phénomène. Elles ont mis en place des campagnes de communication, d'expertise et de conseil pour évaluer les axes routiers les plus dangereux et proposer des aménagements efficaces évitant la mortalité des loutres. De telles actions seraient à mener en Limousin, afin de soulager les populations de loutres limousines d'une mortalité non naturelle très importante.

Ainsi, la Loutre est de retour sur l'ensemble du Limousin, mais ce retour reste encore fragile et la mise en place du Plan d'Action National arrive au bon moment pour prendre en compte les problématiques nationales et/ou régionales sur l'espèce afin d'assurer son maintien voire sa progression.

Les menaces qui pèsent sur l'espèce ont amené le ministère en charge de l'écologie à confier à la SFPEM la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe pour la période 2010-2015. Ce document expose l'état actuel des connaissances sur l'espèce en France, l'organisation du travail, les actions menées depuis 2000, ainsi que les mesures à mettre en place dans les 5 ans à venir. Ce plan d'actions a pour objectifs de permettre une meilleure protection des populations existantes, de favoriser la recolonisation de l'ancienne aire de répartition, de mieux faire circuler l'information entre l'ensemble des acteurs concernés et de permettre une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités humaines.

Ce plan national, nécessaire pour coordonner les actions entreprises et mettre un cadre sur les besoins de conservation et d'études, a été décliné en Limousin afin que les différentes actions aient une application directe et concrète au niveau régional. Le présent rapport expose les actions réalisées dans le cadre du PRA Loutre en Limousin en 2012.

## **I. ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PRA LOUTRE D'EUROPE LIMOUSIN EN 2012**

### **A. Etudier**

#### ***a. Action 2: Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation en Limousin***

2 sorties communes GMHL-ONCFS pour prospecter la loutre dans les ruisseaux sans données ont été menées en Creuse (Bassin de Gouzon et nord-ouest creusois). Différents partenaires ont été invités : fédérations de chasse, de pêche, techniciens de rivières, autres associations de protection de la nature, etc. Malgré le temps très défavorable de la seconde sortie (pluie intense et continue) ces prospections ont permis de découvrir des épreintes sur la quasi-totalité des ruisseaux couverts en Creuse. Un passage devrait être reprogrammé pour 2013 sur les derniers ruisseaux sans données.

#### ***b. Action 4: Appliquer les analyses génétiques à l'étude des populations de loutres en Limousin***

L'étude génétique a été lancée dans 2 secteurs des gorges de la Dordogne (19). Les épreintes ont été récoltées suivant le protocole fourni par le laboratoire de Montpellier, qui réalisera les analyses génétiques dans le courant de l'année 2013. Ces 2 secteurs seront complétés par le lac de Vassivière (23-87), Limoges (87) et les gorges de la Grande Creuse (23). Le rapport a été remis en novembre 2013.

*Action réalisée grâce aux financements de la DREAL Limousin, du Conseil Régional du Limousin, de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, d'EDF et de Limoges Métropole.*

#### ***c. Fiches 10 et 24 : Tester des systèmes de protection dans les piscicultures en Limousin - Apporter une aide aux pisciculteurs en Limousin***

2013 voit s'achever le programme sur 2 ans mis en place par le GMHL et le PN de Millevaches portant sur l'expertise des piscicultures du PNR et de l'étang de Méouze (passe à loutre). Au total, 3 piscicultures ont été expertisées ou suivies par Stéphane RAIMOND. 2 d'entre elles présentent désormais des aménagements contre l'intrusion des loutres. Deux panneaux explicatifs sont en cours d'élaboration et seront prochainement posés sur les piscicultures concernées. Une visite a également été effectuée par Stéphane RAIMOND, Rachel KUHN et le GMHL au lycée agricole d'Ahun, où la pisciculture est fréquentée par les loutres.

### **B. Protéger**

#### ***a. Fiche 12: Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe en Limousin et améliorer son efficacité***

Rédaction d'un rapport sur les mesures possibles à mettre en œuvre dans le cadre de Natura 2000 par l'animateur Natura 2000 du site des gorges de la Creuse. Prospections réalisées le long de la Creuse dans le cadre de l'animation Natura 2000 du site.

**b. Fiche 17 : Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules en Limousin**

Visite du site de l'étang de Méouze avec Stéphane RAIMOND, animateur pisciculture du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. La route courant le long de la chaussée de l'étang provoque régulièrement des collisions meurtrières. Une étude a été entreprise par M. RAIMOND afin de proposer une solution technique au problème. Cette étude entre dans le cadre d'un programme sur 2 ans mis en place par le GMHL et le PN de Millevaches portant sur l'expertise des piscicultures du PNR et de l'étang de Méouze.

**a. Action 20 : Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe en Limousin**

L'agent de l'Office National des Forêt en charge des boisements d'Arnac Pompadour (19) a proposé de réaliser un havre de paix pour la Loutre le long d'un tronçon de rivière situé dans un massif dont il a la gestion. Ce havre serait le premier en dehors de la Bretagne.

## **C. Communiquer**

**a. Fiche 21 : Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe en Limousin**

- 26/06/2012 : Journée de présentation des espèces de mammifères subaquatiques (Loutre et Castor), en coopération avec l'ONCFS dans le cadre de leur étude Mammifères de Loire. La journée a rassemblé de nombreux participants (SFEPM, fédérations de chasse, propriétaires d'étangs, DREAL Limousin...).
- Film réalisé sur la Loutre par l'équipe d'une chaîne câblée. Visite du site de Méouze et tournage dans l'affût de Stéphane RAIMOND.
- Tenue d'un stand sur la loutre sur une aire d'Autoroute corrézienne lors d'une journée en été. Exposition des kakémonos *Loutre en Limousin*, réponse aux questions des visiteurs.
- 05/10/2012 : Soirée film et débat à Saint-Loup (23) en présence de Stéphane RAIMOND. Soirée coorganisée par le GMHL et la RNN de l'Etang des Landes (CG 23). Près de 30 participants se sont déplacés dans ce soir-là.
- Exposition des 3 kakémonos *Loutre en Limousin* dans le hall de la DREAL Limousin.

**b. Fiche 24 : Apporter une aide aux pisciculteurs**

Installation des dernières grilles dans la pisciculture de Bugeat (19). Ces aménagements sont les ultimes ajouts à prévoir pour prévenir les intrusions de loutre par le biais des canaux d'échappatoire d'eau.

**c. Fiche 29 : Renforcer les coordinations régionales et nationales**

Participation de l'animatrice du PRA au colloque national de la SFEPM. Participation à la réunion annuelle des coordinateurs régionaux du groupe Loutre de la SFEPM les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, à Bourges.

**d. Fiche 31 : Animer le plan et un réseau de coopération en Limousin**

Le bilan de l'année 2012 et le programme 2013 ont été exposés lors d'une réunion annuelle des PRA organisée par la DREAL Limousin en juin. Cette journée s'est focalisée sur la prise en compte des espèces à PNA dans les sites Natura 2000.

## **II. PERSPECTIVES**

L'étude génétique devrait être finalisée en novembre 2013. Il reste à couvrir 3 secteurs dans le courant de l'hiver 2012-13 (Vassivière, la Creuse et Limoges) et à envoyer les épreintes pour analyse et interprétation des résultats.